



# Le nom propre en linguistique et en littérature

COMMUNICATION DE MARC WILMET  
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 13 MAI 1995

**L**ogiciens et philosophes ont bien mérité de la linguistique en dépassant les longues platitudes grammaticales relatives au nom propre, desquelles Grevisse porte encore témoignage.

*Le bon usage* (1980<sup>11</sup>, § 385).

Le nom **commun** est celui qui s'applique à un être ou à un objet en tant que cet être ou cet objet appartient à une espèce ; ce nom est « commun » à tous les individus de l'espèce : *Cheval, maison, douceur, pays, récompense*.

Il peut se faire qu'une espèce ne comprenne qu'un seul individu : *Lune, soleil, nature, firmament*. Le nom qui désigne cet individu n'en est pas moins un nom commun.

Le nom **propre** est celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier ; il individualise l'être, l'objet ou la catégorie qu'il désigne : *Paris, Molière, Provence, Anglais*.

Les noms propres prennent toujours la majuscule.

D'une manière générale, les noms propres sont des prénoms, des noms de famille, des noms de dynasties, des noms de peuples, des noms géographiques désignant des pays, des contrées, des villes, des fleuves, des montagnes, etc.

La critique est trop facile.

Que signifie « une espèce [ne comprenant] qu'un seul individu » ou « une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier » et en quoi *lune, soleil, nature, firmament* sont-ils donc des noms « communs », *Anglais* un nom « propre » ? Concernant la majuscule que « prennent toujours » les noms propres, les graphistes choisissant d'écrire un nom de personne par une minuscule initiale le mutent-ils séance tenante en nom commun ? À l'inverse, la majuscule suffit-elle à faire un nom propre de *un Judas* = « un traître », *une Citroën* = « une voiture de marque Citroën », etc. ?

En fait, l'unicité ou la plarité des objets auxquels le nom renvoie, la minuscule ou la majuscule, la présence ou l'absence d'article, même la traductibilité ou l'intraductibilité sont impuissantes à distinguer le nom propre du nom commun (à ceux qui répètent que le nom propre est intraduisible, je conseillerais, circulant en Belgique, de déchiffrer les panneaux « déroutants » *Luik* « Liège », *Rijsel* « Lille » ou *Doornik* « Tournai »).

Les listes des grammairiens trahissent dès lors un évident désarroi. J'ai cité Grevisse : prénoms, noms de famille, noms de dynasties, noms de peuples, noms géographiques... Knud Togeby (1982) emporte la palme avec seize rubriques : noms de pays, noms de provinces, noms de départements, noms de points cardinaux, noms de planètes, du ciel et de l'au-delà (p. ex. *Mars, le paradis, l'enfer, le purgatoire*), noms de montagnes et de mers, noms de cours d'eau, noms d'îles, noms de villes, noms de rues, noms du calendrier (p. ex. *Noël, Pâques, l'Ascension, février, mars, avril, jeudi, vendredi*), noms de personnes, noms de bâtiments (écoles, théâtres, hôtels, cafés, bateaux), noms de marques commerciales (p. ex. *une Peugeot, une Renault*), titres de livres, de pièces, etc., noms des lettres de l'alphabet (et le linguiste danois oublie visiblement les symboles mathématiques  $\pi$ ,  $e...$ ).

Reprenons la discussion à zéro. Qu'est-ce au juste qu'un nom propre ?

Trois thèses classiques se disputent les suffrages des spécialistes : (1) les noms propres vides de sens, (2) les noms propres riches de sens, (3) les noms propres à sens nucléaire.

## LES NOMS PROPRES VIDES DE SENS

Jadis lancée par Stuart Mill, remise au goût du jour par Kripke (1972), la thèse soutient que les noms propres, une fois le « baptême » effectué, repèrent un objet  $x$  au travers de ses métamorphoses sans dévoiler aucun de ses attributs. André Goosse corrige dans ce sens Maurice Grevisse.

*Le bon usage* (1986<sup>12</sup>, § 451).

Le nom **propre** n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière.

Intuitivement, cette conception est satisfaisante.

Soit une voiture que j'ai appelée *Rossinante*. Elle n'est plus très jeune. Le moteur doit être remplacé, puis une aile, l'autre aile, le capot, les freins, la transmission... Elle reste envers et contre tout ma fidèle *Rossinante*. Supposons encore une équipe de garçons que je n'ai jamais vu. On m'apprend qu'il y a parmi eux un *Jean* et un *Nestor*. Rien dans leur physionomie ou dans leur tenue ne m'aidera à les extraire du lot.

Plusieurs effets n'en sont pas moins pervers. Je me borne aux principaux :

- Deux ou plusieurs noms propres d'un seul référent  $x$  sont interchangeables et, par conséquent, un énoncé tel *Émile Ajar était Romain Gary* devrait perdre toute vertu informative : « le référent  $x$  était le référent  $x$  ».

- Sur quoi les noms métaphoriques *un Rastignac* = « un ambitieux », *une Vénus* = « une séductrice », *un Tarzan* = « un cascadeur », etc. fonderaient-ils la comparaison « pareil à Rastignac, Vénus, Tarzan... » ?

## LES NOMS PROPRES RICHES DE SENS

Bertrand Russell et, lui emboitant le pas, Frege, Wittgenstein, puis Searle (1963) ou Strawson (1977) rétorquent aux partisans de la thèse millienne que les noms

propres, « descriptions déguisées », résument un sens complexe. Roland Barthes défile sous cette branche.

*Nouveaux essais critiques* (s. d., 124).

[Le nom propre] constitue un signe, un signe volumineux [...] toujours gros d'une épaisseur touffue de sens.

Ainsi, *Romain Gary* abrègerait « romancier français d'origine russe, aviateur, diplomate, époux de Jean Seberg, auteur de *La promesse de l'aube*, etc., prix Goncourt... », *Émile Ajar* « Le même Romain Gary, auteur de *La vie devant soi*, etc., prix Goncourt grâce à la supercherie... ».

Où arrêter l'énumération cependant ? À défaut d'exhaustivité, Searle se contente d'une sélection de sèmes : *Socrate* = par exemple « philosophe grec » et/ou « maître de Platon » et/ou « corrupteur de la jeunesse athénienne »...

C'est là que le bât blesse. La disjonction logique *et/ou* permet le détricotage fil à fil et la désintégration finale de n'importe quelle « description ». Imaginons que Platon ait inventé de toutes pièces la figure de Socrate, en réalité un armateur phénicien illettré et mort paisiblement dans son lit. Que « décrit » encore *Socrate* ? ou *Paris*, si Paris, « avec des si », était mis selon le dicton « dans une bouteille » ?

#### LES NOMS PROPRES À SENS NUCLÉAIRE

Pour Georges Kleiber (1981), on sort d'embarras en ramenant le sens du nom propre N à la « dénomination » *être appelé N*.

Les inconvénients des thèses antérieures s'évanouissent comme par miracle : *Émile Ajar était Romain Gary* (thèse 1) = « l'objet appelé *Émile Ajar* et l'objet appelé *Romain Gary* ne font qu'un » ; philosophe grec ou armateur phénicien, maître Platon, d'Alcibiade, de Xénophon ou illettré, condamné à boire la ciguë ou mort dans son lit (thèse 2), Socrate conserve le droit au nom de *Socrate*.

Hélas, les avantages s'évaporent à l'unisson. En répondant par exemple « Au Heysel » à « Comment Pierre fut-il blessé ? », on prouve que le nom propre *Heysel*

condense, au-delà d'un lieu (= « à l'endroit appelé *Heysel* »), le détail de la bousculade tragique qui s'y est déroulée le 29 mai 1985.

Un compromis serait le bienvenu.

## ESSAI DE COMPROMIS

Les thèses du nom propre vide de sens, riche de sens ou à sens nucléaire, plus complémentaires que contradictoires, appréhendent chacune une portion de vérité.

En *langue*, le nom propre est un *signe* nanti d'un *signifiant* normal et d'un *signifié* disponible. *Socrate*, p. ex., s'annonce *a priori* apte à nommer un homme, un chien, une bière, un fromage, un restaurant...

Le passage de la *langue* au *discours* ou, en un mot, l'actualisation connecte le *signifiant* du nom propre avec un référent R et mue par exemple l'« objet du monde » virtuellement appellable *Socrate* et un objet effectivement appelé *Socrate*.

En *discours*, le nom propre, circonscrit à un référent tel ou tel, reçoit *a posteriori* un sens discursif (p. ex. *Socrate* = « philosophe » et/ou « grec », « armateur », « phénicien », « fils de Sophronisque », « maître de Platon », « illettré », « roux », « moustachu »...).

En résumé, l'équation « R(éférent) appelé N(om) » élabore, si l'on veut, le *noyau atomique* de la signification du nom propre, autour duquel gravitent (comme des électrons) une constellation de sèmes *ad libitum* compressible ou dilatable.

## DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Nous avons croisé chemin faisant (1) des noms propres *essentiels*, (2) des noms propres *accidentels* (phénomène dit d'« antonomase »).

(1) Les noms propres *essentiels* sont des mots dénués de *signification* qui acquièrent un *sens* au contact d'un référent — humain, animal ou inanimé, peu importe : *Nestor*, *Bucéphale*, *Durendal*...

Rien d'obscur à ce stade.

L'incertitude commence avec les noms géographiques, que la publicité de la dénomination (les dictionnaires « encyclopédiques » leur font une place), son ancienneté et sa quasi-irréversibilité éloignent des noms propres et rapprochent des noms communs dans la conscience linguistique.

Le français moderne entérine le glissement en traçant une ligne de démarcation entre les toponymes « artificiels », privés d'articles à l'égal des noms propres de personnes, et les toponymes « naturels », munis d'un article à l'image des noms communs malgré les exceptions de *Chypre, Cuba, Haïti, Israël...* et deux ou trois survivances d'une syntaxe périmée : *entrer EN France/Picardie/Hainaut* (mais *entrer DANS LA Meuse/DANS LES Bouches-du-Rhône/AU Brésil*), *sortir DE France/Picardie* (mais *sortir DE LA Meuse/DES Bouches-du-Rhône/Du Hainaut/Du Brésil*), etc.

Toponymes artificiels, les noms de villes, aisément multipliables (voir par exemple *Paris* et *Paris-Texas*) : *Paris, Luxembourg, Skopje...*

Toponymes naturels, foncièrement uniques ou ressentis tels (voir p. ex. les controverses politiques autour de la Macédoine) : les noms de continents (p. ex. *l'Australie*), de pays (p. ex. *le Luxembourg* vs la capitale *Luxembourg*), de régions (p. ex. *la Picardie*), de fleuves (p. ex. *la Meuse*).

Les noms d'astres, planètes ou étoiles élargissent la cassure. À un bout, *Mars, Mercure, Jupiter, Saturne, Vénus...* ; au milieu, *la lune* et *le soleil*, souvent déchus de majuscule et que leur familiarité naturalise aisément noms communs : *prendre le soleil* = « un bain de soleil », *tracer une demi-lune...* ; à l'autre bout, *la Terre*, nom propre accidentel (voir 2 ci-après).

Il arrive que la systématisation du lien fortuit convertisse les noms propres en noms communs : les métaphores *un Judas* = « un traître/fourbe/félon », *faire le Jacques* = « le sot », *un Pierrot* = « un benêt », *un Julot casse-croûte* (argot) = « un souteneur », *un Hercule de foire, un Don Juan de village, un Don Quichotte, une Lolita* ; les métonymies (du « producteur » au « produit ») *écouter du Mozart, lire du Colette, acheter un Matisse...*

Appartiennent aussi aux noms communs accidentels : les noms propres transférés en « adjectifs » et repromus noms par effacement du nom recteur, p. ex. *une poubelle* = « une (innovation du préfet de police) Poubelle », *une (voiture) ou un (camion) Peugeot, le (paquebot), France, la (goélette) Jean Bart, des (tableaux de)*

*Picasso ou les (avions) Mirage* (observer l'hésitation des graphies : *les Picasso ou les Picassos, les Mirage ou les Mirages*).

(2) N'importe quel mot se change en nom propre *accidentel* dès que l'application à un référent occulte sa *signification* permanente au profit d'un *sens* momentané. Par exemple *le Chariot, la Grande Ourse, la Voie lactée...* désignent des constellations. *Banquet* est bien le nom propre du protagoniste de *La condamnation de Banquet* (Nicolas de la Chesnaye), *ABC* le nom propre transféré en adjectif d'une figure géométrique dans *le triangle ABC*, et *007* le nom de code de James Bond.

Une foule de patronymes et de toponymes (p. ex. *Lefèvre, Lefebvre* ou *Lefébure* « forgeron », *Lebègue, Lenoble, Lechanteur, Lafleur, Latulipe, Dupont, Delcourt, Pinson...* et *Les Pays-Bas, Le Havre, Argues-Mortes, Montaigu ou Montcuq...*) attestent le processus à date historique.

On réunira aux noms propres accidentels :

- Les noms, assemblages de noms ou phrases complètes en intitulé de films, de romans, de pièces, de fables, de tableaux, de sculptures, etc. : *Graziella* (nom propre *essentiel* de l'héroïne). *Remorques. Si Versailles m'était conté... Est-il bon est-il méchant ? Le discobole. Le renard et la cigogne. La chartreuse de Parme. La liberté conduisant le peuple. Le bal du comte d'Orge/. L'enterrement du comte d'Orgaz. Le rouge et le noir...*

- Les enseignes de restaurants, de cafés, d'hôtels : *Georges Blanc* (nom propre *essentiel* du propriétaire). *Le grand Véfour. Comme chez soi. Le café de Paris. L'auberge de l'ange gardien. Hôtel du nord...*

Nous pouvons à présent récapituler.

## NOM COMMUN ET NOM PROPRE

Le nom *commun* associe de façon biunivoque un *signifié* à un *signifiant*.

Il est *arbitraire* (Saussure), i.e. (1) *conventionnel*, (2) *contraignant*, (3) *contingent*, quoique éventuellement (4) *congruent*.

(1) *conventionnel* : il noue un pacte fiduciaire...

- (2) *contraignant* : il oblige la communauté linguistique à respecter le contrat...
- (3) *contingent* : rien ne prédisposait par exemple la séquence phonique [arbr'] à fournir le signifiant du signifié « arbre » (les langues étrangères en font foi : *tree*, *albero*, *Baum*...).
- (4) *congruent* : il établit un lien avec le référent (les onomatopées *glouglou*, *tictac*, *cocorico*... ou l'« accident phonétique » *fouet* issu du latin *fagus* “ hêtre ” imitent — très approximativement un bruit).

Les inconditionnels de l'orthographe remotivent ainsi toute sorte de hasards idéographiques : le *paon* « fait la roue » grâce à son o (Leconte de Lisle), on « applaudit mieux avec deux p » (Colette), l'accent circonflexe sur *voûte* « dessine un petit toit », etc.

Le nom *propre* en regard, à conventionalité égale, est (1) moins *contraignant* (2) moins *contingent* et (3) plus *congruent* que le nom *commun*.

(1) La liaison impérative d'un *signifiant* à un référent est d'autant plus facilement révocable que sa popularité diminue (on sait par exemple que Tolstoï a réécrit *Un cas de conscience* en modifiant de version en version les noms des protagonistes) ou qu'augmente la souveraineté des décideurs (le maréchal Mobutu Sese Seko rebaptise d'un trait de plume le Congo ex-belge en *Zaïre*).

L'argot agit de même quand par exemple le latin *testa* “ tesson ” se substitue à *caput* “ chef ” pour donner le français *tête*. Qu'un écrivain, parallèlement, veuille secouer les contraintes de la dénomination *commune*, il n'évitera l'inintelligibilité qu'en parsemant ses phrases de bouées salvatrices.

MADAME : Chère, très chère peluche ! Depuis combien de trous, depuis combien de galets n'avais-je pas eu le mitron de vous sucrer !

MADAME DE PERLEMINOUZE : Hélas ! Chère ! J'étais moi-même très, très vitreuse ! Mes trois plus jeunes tourteaux ont eu la citronnade, l'un après l'autre. Pendant tout le début du corsaire, je n'ai fait que nicher des moulins, courir chez le ludion ou chez le tabouret, j'ai passé des puits à surveiller leur carbure, à leur donner des pinces et des moussons. Bref, je n'ai pas eu une miette à moi.

(Jean Tardieu, *Un mot pour un autre*, Paris, Gallimard, 1978, 54).

(2) Une majorité de prénoms de personnes sont sexués : *Jacques* et *Jacqueline*, *Jean* et *Jeanne*, *Marcel* et *Marcelle*... (exceptions : les épiciènes *Claude*, *Dominique*, *Andréa*..., jadis *Anne* — le prénom du connétable de Montmorency et du comte d'Orgel).

(3) La liberté de baptiser les individus, en principe absolue, encourt *de facto* toute sorte de pressions :

- *légal*

Un décret du 1<sup>er</sup> avril 1803 cantonnait le choix du prénom au calendrier liturgique et à l'histoire. Les fantaisies sont proscrites.

AGATHE : Avez-vous seulement pensé à trouver un nom pour votre enfant ? [...]  
Mon cher Sébastien... nos différends étaient de peu de poids devant cet événement à venir... Et entre nous, ces... comment dire, ces querelles... ces...

ÉLÉONORE : Ces zizanies...

OPHÉLIE : Oh ! Quel joli nom pour une fille... *Zizanie*, *Zizanie Falsen* [...].

HUGO : Le houblon va être superbe, cette année.

OPHÉLIE : Oh ! quel joli nom pour un garçon : *Houblon*.

ÉLÉONORE : Espérons que vous aurez des jumeaux : *Zizanie* et *Houblon*.

OPHÉLIE : Oui, *Zizanie* et *Houblon Falsen*.

SÉBASTIEN : Ah, non, *Zizanie* et *Houblon von Milhem*.

(Françoise Sagan, *Château en Suède*, coll. du Livre de poche, 177-180).

- *ethniques*

On ne nomme pas n'importe qui ou n'importe quoi n'importe où et n'importe quand *Mukonkolo*, *Natsuki*, *Youssef*, *Joao*, *Assuncion*, *Giovanni*, *Natacha*, *Rachel*, *Françoise*...

- sociales

*Jules ou Marie* sont réputés « populaires », *Honorine* et *Casimir* « paysans », *Gaétan ou Marie-Chantal* « aristocratiques »...

- culturelles

Les registres d'état civil indiquent vers 1939 une spectaculaire régression d'*Adolphe*. On devine le motif... Le prestige d'une actrice explique au rebours la flambée de *Martine* (Martine Carol) et de *Brigitte* (Brigitte Bardot) au tournant des années cinquante-soixante. De nos jours, la contagion de la mode et l'anglomanie multiplient les *Samantha* (héroïne du feuilleton télévisé américain *Bewitched* "ma sorcière bien aimée"), *Vanessa* (anagramme due à Swift), *Jack, Michaël, Patrick, Kevin, Audrey, Eddy, Dany, Tony, Johnny, Timothy, Cindy*...

- magiques

L'« horoscope des prénoms » prétend déceler des traits de caractère ou de comportement en quelque sorte consubstantiels aux séquences phoniques : *Les Rosine chante bien. Amélie finit par épouser son patron*...

- auditives

Les noms donnés aux chats renferment une forte proportion de consonnes sourdes, principalement sifflantes ou chuintantes : *Ulysse, Parsifal, Titus, Julos, Sapho, Clovis, Minos, Lotus, Sophocle, Calypso, Choupinette, Messie, Mitsou, Frisko, Schweppes, Mousti, Phyllis*... Les noms de chiens, eux, toutes races et tailles mêlées, privilégient les gutturales, les vibrantes et les voyelles nasales : *Azor, Médor, Fandor, Groucho, Gus, Volga, Rex, Napoléon, Gamin, Satan, Sultan, Rantanplan, Tarzan*... Exception notable : *Lassie*.

- synesthésiques

Jacques Pohl (1972) relate le « test des trois bonshommes » — un petit, un moyen, un gros —, à qui les enfants rendent dans l'ordre les noms proposés de *Pim, Pam, Poum ou Pif, Paf, Pouf*.

- *sémantiques*

Un nom propre homonyme d'un nom commun tend à s'en incorporer la *signification* :

- les prénoms *Noël, Pascal, Dieudonné, Christian, Christophe, Violette, Marguerite, Anne-Aymone* (= « anémone »), *France* (homonymie de deux noms propres), *Bruno*...

- les surnoms, sobriquets et « totems » *Staline* “ homme d'acier ”, *Gorki* “ l'amer ”, *Charles le Téméraire, Jeanne la Folle, Pierrot le fou, Moustache, Poulain, Aigle, Tapir, Okapi*...

les zoonymes baroques *Capsule, Peluche, Parapluie, Capucin, Berger, Globule, Pataud, Plouc, Mazout, Café, Virgule*...

## LE NOM PROPRE EN LITTÉRATURE

L'homme de la rue n'a guère d'emprise sur les noms propres, à l'exception des prénoms et des sobriquets. L'écrivain, lui, s'arroge le pouvoir divin de nommer, sinon les lieux (et encore), en tout cas les personnages de la fiction.

Deux voies s'ouvrent dès lors à la recherche : (1) l'onomastique littéraire, (2) la pseudonymie.

(1) Comment un écrivain choisit-il les noms de ses héros ? Il semble que la tentation la plus fréquente le pousse à jouer sur les deux tableaux du nom propre et du nom commun.

Quelques illustrations suffisamment éclairantes : le *M. Loyal* au dernier acte du *Tartuffe* de Molière (avec le commentaire de la servante : « Ce monsieur Loyal porte un air bien déloyal »), le *M. Teste* de Valéry, un *Larose* chez Marcel Achard (qui complète lui-même sa présentation : « Je sais ce que vous allez me dire : ça ne se sent pas »), etc. ; le naïf *Candide* (Voltaire), la chaste *Virginie* (Bernardin de Saint-Pierre), la moins inaccessible *Satin* (Zola), *Grandet* (Balzac), *Maigret* (Simenon), *Plume* (Michaux), *Cloche* (Queneau) et *Colombe* (Anouilh), *Knecht* “ valet ” en allemand (Hesse), *Dom* “ stupide ” en néerlandais (Crommelynck), et les initiales désincarnantes *H.C.E.* (Joyce), *E.G.O.* (Sabatier) — malgré la

recréation du pronom *ego* “ je ” sous l’acronyme —, *O* (Pauline Réage-Dominique Aury), *K* (Kafka)...

Ressource annexe : la phonostylistique, qui engage sur le terrain ô combien mouvant de connotations difficiles à capter mais indubitables. Soupesez par exemple l’honnêteté franche de *Jean Valjean* vis-à-vis du revêche *Javert*. Entre *Bouvard* et *Pécuchet*, pas difficile de deviner qui est rond et replet et qui sec et maigre. Tous les panachages sont permis : par exemple le héros de bande dessinée *Jean Valhardi* cumule la loyauté du même Jean Valjean avec la fougue que promet l’adjectif *hardi*... *Trouscaillon*, *Badinguet*, *Trissotin*, *Folcoche*, *Cocardasse* et *Passepoil*... Je n’insiste pas, préférant céder la parole à Marcel Proust.

*À la recherche du temps perdu* (coll. de la Pléiade, I, p. 383).

Le nom de Parme, une des villes où je désirais le plus aller depuis que j’avais lu *La Chartreuse*, m’apparaissant compact, lisse, mauve et doux, si on me parlait d’une maison quelconque de Parme dans laquelle je serais reçu, on me causait le plaisir de penser que j’habiterais une demeure lisse, compacte, mauve et douce, qui n’avait de rapport avec les demeures d’aucune ville d’Italie, puisque je l’imaginai seulement à cause de cette syllabe lourde du nom de Parme, où ne circule aucun air, et de tout ce que je lui avais fait absorber de douceur stendhalienne et du reflet des violettes.

(2) Quant à la pseudonymie, deux pôles d’investigation s’imposent, pour peu qu’on veuille conduire le raisonnement de façon méthodique.

En amont, pourquoi un écrivain, un acteur, etc. décide-t-il d’abandonner son patronyme ? En aval, la décision prise, comment se choisit-il un nom de remplacement ?

Voici un premier échantillon de réponses obtenues à l’Académie.

Albert Ayguesparse :

C’est en ouvrant l’écrin d’une bague que j’ai découvert mon nom d’écrivain. Ce nom était celui d’un joaillier de Bruxelles. D’emblée, j’ai été séduit par sa graphie et par son sens apparent : « eaux éparses ». Je dis « apparent », car son véritable sens, que j’ai découvert par la suite est « Aygues et perse ». Le mot *Aygues* est le nom d’une rivière française. Le qualificatif *perse* [...] aura peut-être été mal orthographié par un

fonctionnaire de l'état civil qui aura écrit *a* au lieu de *e* [...]. L'orthographe de mon nom [...] a plu à Armand Lanoux qui m'a demandé l'autorisation de l'employer dans son roman, *Le rendez-vous de Bruges*.

Thomas Owen :

Au début de la guerre, lorsque Stanislas-André Steeman me proposa d'écrire des romans policiers pour sa collection « Le jury », il me suggéra de prendre un pseudonyme anglo-saxon (pour des raisons commerciales, faveur des romans anglais dont on était privé et anglomanie (ambiante)). J'ai choisi le nom que j'avais donné à un enquêteur dans un récit antérieur [...] signé Stéphane Rey, nom choisi en 1934 quand je suis entré dans la vie professionnelle. Né de la rencontre d'une affiche « Porto Rey Manuel », personnage à grand chapeau noir et large cape. J'ai d'abord songé à Emmanuel Rey, puis changé Emmanuel en Stéphane (*stephanos*) pour l'utiliser dans mon activité de critique d'art.

Et *a contrario* Jacques-Gérard Linze :

Pour ce qui est d'un pseudonyme, je ne m'en suis attribué un que pendant peu de temps. En fait, de même qu'enfant j'avais horreur de ces déguisements et travestis qui amusent tant d'autres petits, j'ai toujours répugné à « travestir » mon nom. Il y a eu, toutefois, une période, entre 1945 et 1953, où j'ai choisi et parfois utilisé un pseudonyme : d'abord parce que je composais de la musique de très bas niveau (chansonnettes, airs de danse pour beuglants ou bals champêtres) et ne souhaitais pas voir mon nom associé à cette camelote, et ensuite parce que, avocat entre 1949 et 1952, je préférais marquer quelque peu mes distances d'avec le monde artiste que je fréquentais à l'occasion. Ce pseudonyme était *Jacques Davroy*, une manière pour le Liégeois chauvin que j'étais et suis resté de marquer mon appartenance, Avroy étant un lieu dit qui apparaît dans le nom d'un pont [...], d'une rue [...], d'un boulevard, d'un square et, à deux kilomètres de là, d'un bois.

Ou Liliane Wouters :

Si je choisisais un pseudonyme, ce serait pour monter quelque canular, par exemple publier la traduction des poèmes de WOU (ters) LI (liane), lettré chinois du IV<sup>e</sup> siècle, ou les écrits mystiques de Sœur Simplissima.

On pense bien que la multiplication des facteurs (l'impact publicitaire, l'autovalorisation, la symbolique des sens et des sons...) aboutirait à une typologie des plus riches. Je livre simplement, pour terminer, en vrac, deux ou trois modèles.

- Maria Kalogeropoulos devenue *Maria Callas*. Conservation du prénom *Maria* et anagramme de *La Scala* (le nom du célèbre théâtre milanais) gardant la syllabe initiale du patronyme originel.

- Romain Gary-Émile Ajar, Jacques Laurent-Cécile Saint Laurent : dédoublement de personnalité correspondant à des activités différenciées. Georges Brassens, lui, signait les articles-brûlots confiés au *Libertaire* du pseudonyme *Géo Cédille* : allusion à sa fonction de prote « regratteur de virgules », mais aussi reprise des initiales G. C. de son double prénom Georges-Charles...

- *Silvius, Scaliger, Melanchton, Comenius...* : latinisation ou grécisation des noms Dubois, della Scala, Schwartzerd, Komensky..., parfois obtenue à l'économie : *Calvin* dévocalisant Cauvin (aujourd'hui, signe des temps, quoique dans un autre registre, il est vrai, la tendance irait plutôt à l'anglais qu'au latin et au grec : *Johnny Hallyday* rebaptisant Jean-Philippe Smet...).

- *Yves Montand, Jules Romains...* : francisation de Yvo Livi, septentrionalisation (ou, vu autrement, désoccitanisation) de Louis Farigoule...

- Frédéric Van Ermenghem se mue en *Frans Hellens* : l'écrivain français de Belgique n'apprécie pas trop, en général, un patronyme ostensiblement flamand, mais tient à préserver malgré tout un exotisme vaguement nordique...

- *Lautréamont, Anatole France, Saint-John Perse...* : revalorisation — géographique, historique, sentimentale et/ou acoustique d'Isidore Ducasse, Anatole Thibault et Alexis Léger (en plus du souci d'éluder l'écho sémantique fâcheux du dernier)...

- *Molière, Voltaire...* : abandon des patronymes bourgeois de Jean-Baptiste Poquelin, François-Marie Arouet...

- *Jean d'Alembert, Gérard de Nerval...* : anoblissement de Jean Le Rond et Gérard Labrunie (Balzac annexe purement et simplement la particule : *Honoré de Balzac*).

Bref, « dis-moi comment tu veux t'appeler et je te dirai qui tu es ».

Qu'on n'aille surtout pas croire que le procédé serait l'apanage des écrivains ou des artistes. Le grand-père de Valéry Giscard d'Estaing avait racheté pour sa descendance le nom d'une vieille famille auvergnate éteinte. Quand le petit-fils, ministre des finances sous de Gaulle, lança un emprunt que le peuple s'empressa de baptiser « l'emprunt Giscard », la rencontre inspira au Général un de ses mots des plus cruels : « Giscard ? Oui, c'était déjà un nom d'emprunt ! »

#### *Références citées*

Barthes (R.), *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, s. d.

Goosse (A.), *Le bon usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot, 1986<sup>12</sup>.

Grevisse (M.), *Le bon usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux, Duculot, 1980<sup>11</sup>.

Kleiber (G.), *Problèmes de référence descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981.

Kripke (S.), *Naming and Necessity*, dans *Semantics of Natural Language* (D. Davidson & G. Harman éds, Dordrecht, Reidel, 1972), p. 253-355 [reprise en volume, Oxford, Blackwell, 1980].

Pohl (J.), *Symboles et langages*, Paris, Sodi, 2 vol., 1972.

Searle (J.R.), *Proper Names*, dans *Philosophy and Ordinary Language* (Urbana, University of Illinois Press, 1963), p. 154-161.

Strawson (P.F.), *Études de logique et de linguistique*, Paris, Seuil, 1977.

Togeby (K.), *Grammaire française* (M. Berg, G. Merad & E. Spang-Hanssen éds), Copenhague, Akademisk Forlag, 1982, 5 volumes.

Copyright © 1995 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

#### **Pour citer cette communication :**

Marc Wilmet, *Le nom propre en linguistique et en littérature [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1995. Disponible sur : < [www.arlflfb.be](http://www.arlflfb.be) >